

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

NIZEREL

Adhésion 2019/20 à l'AMAP

Valable d'octobre 2019 à octobre 2020

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....

code postal : ville :

TELEPHONE :

domicile :

travail :

portable :

COURRIEL : Listes de diffusion

Nous inscrirons votre adresse sur notre liste nizerel@liste.amapnizerel.fr pour nous permettre de vous envoyer toutes les informations concernant l'AMAP et sur amap@liste.amapnizerel.fr pour échanger entre amapiens.

adresse électronique : @.....

CONTRATS signés durant l'hiver 2019-20

..... bière

..... farine

..... fromage de chèvre

..... fruits

..... légumes

(à cocher)

..... œufs et steaks hachés

..... pain

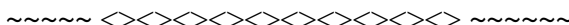
..... produits laitiers

..... sorbets

..... viande

..... volaille

(à cocher)



Adhésion à l'AMAP des Paniers de Nizerel

Valable d'octobre 2019 à octobre 2020

Montant de la cotisation : 17 € en espèces par chèque (à l'ordre de « AMAP des paniers de Nizerel »)
(dont 14 € reversés au réseau régional des AMAP et 1 € au mouvement inter-régional (MIRAMAP))

Je, soussigné(e), adhère pour l'année 2019/20 à
« AMAP des paniers de Nizerel » qui a pour objet :

- de recréer du **lien social** entre consommateurs et producteurs,
- de promouvoir une **agriculture durable**, solidaire et écologiquement saine, à travers une information citoyenne et le soutien à des producteurs de proximité s'engageant dans cette démarche,
- de faciliter l'accès et l'éducation à une **alimentation** issue de cette agriculture biologique, d'organiser au mieux les relations d'échange des consommateurs et des producteurs au sein de l'association.

L'adhésion implique l'acceptation et le respect des statuts et de la Charte des AMAP à la disposition de l'adhérent et sur le site de l'association : <http://amapnizerel.fr>

Fait à le Signature